



SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

FORTALEZA (BRÉSIL)

AB-2181
CII/AB-819
12 mars 2002
Original : espagnol

DISCOURS DU GOUVERNEUR SUPPLÉANT POUR LE NICARAGUA
AU NOM DES PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE
À LA TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Eduardo Montealegre R.

1. Je tiens à exprimer la profonde gratitude des Délégations des Gouvernements du Guatemala, du Belize, du Honduras, d'El Salvador, du Nicaragua et du Costa Rica, aux autorités et au peuple brésiliens pour leur chaleureux accueil, qui nous a permis de tenir cette session annuelle de nos Assemblées dans cette magnifique ville de Fortaleza.
2. Permettez-nous une fois encore de féliciter et de remercier la Banque interaméricaine de développement de sa présence, et son Président, notre ami, Monsieur Enrique V. Iglesias de sa direction éclairée et de sa vision de l'Amérique centrale, qui se manifeste à travers diverses initiatives de développement, tant au niveau régional que vis-à-vis de chacun des pays centraméricains. Ce dynamisme et cet engagement constant se manifestent non seulement dans les circonstances normales, mais aussi et surtout dans les situations de crise, où l'appui de la BID s'est traduit par des actions concrètes et opportunes, d'une grande importance qualitative et quantitative en faveur du développement de nos peuples.
3. L'Initiative PPTE représente pour notre région un mécanisme fondamental d'appui aux pays qui, du fait de leurs contextes particuliers, se sont trouvés appauvris et sont aujourd'hui aux prises avec une lourde charge financière à moyen terme et très peu de possibilités de jouir d'une croissance économique durable.
4. Nous remercions la BID des mesures qu'elle a prises pour rendre effectif l'allégement intérimaire de façon rétroactive auquel nous avons droit une fois atteint le Point de décision. Par ailleurs, nous tenons également à exprimer notre reconnaissance aux pays membres pour l'appui résolu qu'ils ont apporté à la concrétisation de cet allégement.
5. Il faut se rappeler que nos pays ont également été frappés par les catastrophes naturelles et les chocs économiques externes tels que la crise du café et la sécheresse, qui ont eu de lourdes conséquences négatives pour nos économies. Récemment, les effets de la tragédie du 11 septembre dernier et la récession économique qui a frappé les principaux pays de destination de nos exportations ont rendu encore plus difficile la reprise de la croissance économique de l'Amérique centrale.

6. C'est pourquoi il est essentiel de mettre en place des mécanismes spécialement conçus pour les économies plus petites et plus vulnérables, afin de répondre rapidement aux situations créées par les catastrophes naturelles et les chocs extérieurs.

7. Nos pays font des progrès sur la voie de l'ouverture de leurs marchés et du renforcement de leur intégration économique. Nous avons fait de gros efforts dans ce domaine, transformant l'Amérique centrale en une région compétitive, favorisant la transparence et la stabilité, améliorant le climat des affaires, facilitant l'investissement et éliminant les obstacles tarifaires et non tarifaires.

8. Néanmoins, nous avons besoin d'un appui pour éviter les asymétries qui favorisent les pays riches aux dépens des pays pauvres. À cet égard, nous accueillons avec enthousiasme la négociation d'un accord de libre échange entre l'Amérique centrale et les États-Unis, qui renforcera également le processus d'intégration commerciale que nous avons amorcé avec d'autres partenaires de notre continent.

9. Ce processus irréversible d'ouverture commerciale met une fois encore en lumière l'impérieuse nécessité d'améliorer la compétitivité, ce qui n'est possible que sous réserve d'un accès élargi à l'éducation, à la formation et aux transferts de technologie. Pour relever avec succès le défi de la mondialisation, les pays centraméricains doivent adopter une optique régionale qui seule peut leur permettre d'améliorer leur position dans leurs négociations avec les pays développés.

10. Face à ces efforts pour améliorer la compétitivité, il ne faut pas perdre de vue que nos investissements doivent être non seulement productifs, mais complémentaires par rapport aux actions que nous menons pour combattre la pauvreté, en particulier dans les zones rurales.

11. Dans cet esprit, nous supposons que le Réseau d'interconnexion électrique pour l'Amérique centrale (SIEPAC) tiendra lieu de projet pilote pour le lancement de ce processus d'intégration.

12. L'Amérique centrale est consciente de l'action importante menée par la BID pour mobiliser les fonds nécessaires au lancement des programmes de développement, et elle lui en est reconnaissante. Cependant, nous sommes convaincus que pour stimuler nos économies et faciliter l'ouverture commerciale, nous avons besoin que la préparation des opérations et les décaissements soient plus rapides. C'est pourquoi nous demandons à la Banque de revoir les procédures à suivre pour le respect des conditionnalités, afin d'éviter qu'elles ne dressent un obstacle au développement économique. La simplification des conditionnalités et l'importance accordée à la réalisation des objectifs doivent être les principaux guides du travail effectué conjointement par la Banque et les pays de la région pour promouvoir le développement.

13. Nous réitérons notre engagement à continuer d'approfondir les réformes structurelles, tout en veillant à maintenir la stabilité macro-économique et la viabilité financière, à poursuivre la lutte contre la pauvreté, à préserver l'état de droit et la modernisation des institutions publiques et à combattre résolument la corruption afin de renforcer la transparence à l'échelle mondiale. Les actions que nous avons engagées dans ces domaines renforcent nos démocraties. Nous devons également reconnaître que la mise en œuvre des

réformes a été un processus complexe, assorti de coûts sociaux élevés et non exempt d'imperfections, auxquelles nous nous efforçons de remédier.

14. Tout écart dans la discipline en matière de finances publiques et dans la gestion de la politique monétaire pourrait nous faire retourner en arrière de plusieurs années, et nous savons que nos peuples n'ont pas le temps ni la patience de reprendre au début le chemin de la stabilisation économique. Nous devons donc nous montrer très prudents et ne revenir que sur les expériences propres à améliorer le bien-être de nos populations.

15. Nous savons que toutes ces initiatives visant à renforcer la démocratie, à garantir la stabilité macroéconomique et à accroître notre participation au commerce international ne permettront d'améliorer la qualité de vie des peuples centraméricains que si elles s'accompagnent d'efforts constants pour promouvoir l'investissement productif. À cet égard, l'engagement de nos gouvernements vise à créer un cadre réglementaire stable et transparent, propre à engendrer la confiance et à faciliter l'investissement.

16. Nous tenons également à souligner l'importance du Fonds multilatéral d'investissement (MIF) pour nos pays, face à l'urgente nécessité de promouvoir l'activité économique privée. C'est pourquoi nous lançons un appel aux États membres pour qu'ils appuient la relance du MIF en approuvant rapidement la reconstitution de ses ressources.

17. Nous sommes convaincus que la Banque, avec un enthousiasme et un engagement renouvelés, continuera de dispenser ressources, conseils techniques et données d'expérience, afin d'assurer dans les meilleurs délais la transformation de l'Amérique centrale en une région de paix, de démocratie et de renforcement, en une région pleinement intégrée, capable d'atteindre le niveau de développement auquel nous aspirons tous.